

Réf: Dossier N° 108346

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE PREMIUM LOGISTIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 7è TRANCHE
carrefour bluetooth NON LOIN DE LA DGI, Lot NEANT, Ilot 285

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PREMIUM LOGISTIQUE »

Objet :

- import/export de biens commerciaux et de véhicules
- transport et livraison
- fret-maritime
- courtage d'affaire
- assurance automobile
- commerce électronique
- logistique

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- a prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 7è TRANCHE
carrefour bluetooth NON LOIN DE LA DGI, Lot NEANT, Ilot 285

Dirigeant(s) : M AKE AKE TOUSSAINT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04419 du 20/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21869/GTCA/RC/2022 du 20/05/2022

